



Psychoéducatrices ou psychoéducateurs au primaire

Postes réguliers à temps plein ou partiel
Concours P-20-21-16

Nous sommes présentement à la recherche de psychoéducatrices ou psychoéducateurs pour combler des postes réguliers à temps plein ou partiel dans nos écoles primaires.

Nature du travail

L'emploi de psychoéducatrice ou psychoéducateur comporte plus spécifiquement le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, la mise en place de conditions favorables au développement de l'autonomie et une intervention sur les attitudes et les comportements qui ont un impact négatif sur les apprentissages et l'insertion sociale de l'élève, et un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

Qualifications requises

- Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec
- Réussir un test de français écrit (rédaction)
- Atout : expérience en milieu scolaire

Conditions d'emploi

Les conditions d'emploi sont régies par la convention collective du personnel professionnel (CSQ).

Taux horaire : entre 25,25 \$ et 45,22 \$ selon la scolarité et l'expérience pertinente

Un travail au CSS Marie-Victorin c'est :



Oeuvrer dans une organisation ayant à cœur le bien-être de son personnel



Pouvoir partager et apprendre auprès d'une équipe multidisciplinaire



Avoir accès à de la formation continue à l'interne et à l'externe



Bénéficier des avantages sociaux dès l'obtention d'un poste régulier ou d'un remplacement de 6 mois et plus (fonds de pension, assurances, vacances et banque de congés)

Pour postuler

Veillez nous faire parvenir sans tarder votre curriculum vitae ainsi que votre lettre de motivation, **en indiquant le numéro de concours P-20-21-16**, à l'adresse courriel cvprofessionnel@csmv.qc.ca.

Le CSS Marie-Victorin est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi.



[Voir l'offre complète](#)